

ESSAI POUR UNE MORPHOLOGIE PHONÉTISÉE DU FRANÇAIS

Franck DELBARRE

Le but de cet article est de proposer une alternative phonétisée à l'enseignement de la norme écrite du français qui s'avère constituer un écueil très important à l'apprentissage du français par les apprenants japonophones, comme j'ai pu le remarquer à maintes occasions. Le système de transcription écrite phonétisée de la norme s'adresse en effet aux japonophones en premier lieu, mais on pourrait très bien l'utiliser dans le cadre des programmes d'enseignement du français auprès des migrants ayant des difficultés notamment à manier l'alphabet si celui-ci leur est complètement étranger par exemple. Mais ce système ne s'adresse pas aux étudiants de langue de spécialité auxquels il est impensable de ne pas enseigner la norme écrite. Il s'adresse effectivement à des étudiants ayant le français comme seconde langue vivante et peu enclins à s'y intéresser d'eux-mêmes. C'est le cas par exemple de certaines de mes classes (mais pas toutes heureusement) ici à l'université de Matsuyama, où la grande majorité des étudiants sont obligés de prendre une seconde langue étrangère dont l'apprentissage s'interrompt en fin de première année pour certains, et en fin de seconde année pour la grande majorité, les étudiants recalés pouvant trainer le français comme un boulet jusqu'à ce qu'ils sortent de l'université ! Personnellement, je crois que cela vaudrait la peine de faire deux catégories de classes dans le contexte d'enseignement qui est le nôtre à Matsuyama Daigaku : des classes de motivés auxquels on enseignerait la norme, et des classes de non motivés auxquels on pourrait enseigner le français à l'aide du

système de transcription phonétisé suivant.

J'insiste sur le terme "phonétisé" car je n'ai pas fait appel au système phonétique international pour transcrire le français, il ne s'agit donc pas de la transcription phonétique telle qu'elle apparaît dans nos dictionnaires de langue. Il s'agit de proposer une graphie qui rend compte de la réalité de la prononciation de la langue en situation, mais qui soit plus proche à certains égards de la graphie de la norme que ne l'est justement l'alphabet phonétique international.

En effet, les étudiants ont tendance à négliger par exemple les liaisons obligatoires entre l'article et le nom, le pronom personnel sujet et le verbe, etc. Ils ont tendance à négliger tout simplement l'orthographe des mots. Certains sont même incapables de reconnaître un mot. Aujourd'hui encore une étudiante a lu "chaise" le mot "cahier" (!), simplement parce que ces 2 mots ont les lettres c h a i e en commun ! Certains étudiants ne lisent pas les mots, ils les photographient, ce qui correspond à leur habitude de percevoir le mot selon son image idéographique (le mot est d'abord une image en japonais car il est écrit en caractère chinois) alors qu'en français le mot est d'abord un son orthographié parfois de façon incompréhensible même aux yeux des francophones natifs qui ne connaissent pas la justification historique de notre orthographe ! Faire correspondre son et graphie permettrait ainsi de rendre une image plus audible aux mots français et permettrait aux étudiants de se les mémoriser plus facilement et plus fidèlement à la prononciation : combien d'étudiants s'efforcent d'apprendre la forme écrite du mot sans être capables de le prononcer en réalité ! Le résultat est qu'ils finissent par oublier complètement le vocabulaire car on ne peut retenir un mot qu'on ne sait prononcer.

Nous proposons d'abord un système phonétisé du français. Puis nous exposerons les principales conséquences sur l'orthographe phonétisée des mots grammaticaux et sur leur utilisation effective dans la langue orale courante de niveau

soutenu. En effet phonétisation ne signifie pas langue orale familière, bien qu'on puisse aborder aussi le sujet.

C'est ainsi que nous n'aborderons pas par exemple les formes familières du démonstratif telles que "c'te" dans "c'te garce !" (pour "cette garce !"). Nous nous bornerons dans cet article aux substantifs, aux adjectifs et aux pronoms, en nous contentant seulement de proposer des esquisses de propositions grammaticales et orthographiques fondées sur la graphie phonétisée du français. La conjugaison du verbe fera l'objet d'un article prochainement. Il conviendrait d'approfondir de nombreuses choses telles que le problème de la liaison et ses conséquences sur la graphie. Nous n'avons retenu ici que les cas où la liaison est obligatoire afin de faciliter l'élaboration d'une grammaire du français oral, mais il y aurait beaucoup à dire encore sur le phénomène de la liaison et ses incidences sur la grammaire du français oral. Nous sommes bien conscients à cet égard des limites de notre exposé.

Nous espérons que vous saurez apprécier les propositions suivantes, et à défaut, que vous saurez au moins en apprécier la lecture.

1. Le code phonétique :

Il s'agit d'adopter des règles d'écriture différentes de celles officielles de la norme écrite du français, afin de faire correspondre de façon plus évidente la forme écrite à la prononciation réelle des mots. Cela ne concerne pas que le vocabulaire, mais aussi les formes grammaticales (la morphologie) que prennent ces mots en fonction de leur rôle syntaxique notamment.

Dans un précédent article intitulé Une Proposition Pédagogique pour un Français oralisé, une tentative peu satisfaisante avait été faite de proposer un nouvel alphabet phonétique du français, faisant appel à des lettres déjà existantes en français, à des lettres empruntées à d'autres langues slaves ou scandinaves, ou encore à des symboles issus de l'alphabet phonétique international. Mais il faut avouer que

certaines lettres intégrées à ce nouvel alphabet phonétique du français oralisé donnait à cette forme phonétique du français un aspect de langue étrangère, y compris et surtout aux yeux des locuteurs francophones avertis.

Il nous faut donc proposer une nouvelle graphie plus proche de la graphie traditionnelle du français, qui puisse aussi permettre aux apprenants de passer plus tard plus facilement de cette graphie phonétique à l'apprentissage de la norme orthographique du français. En effet, si la graphie phonétique du français vise d'abord à aider l'apprenant à fixer dans sa mémoire le mot et les formes grammaticales telles qu'elles apparaissent oralement à ses oreilles, elle ne doit pas l'empêcher de pouvoir s'adapter plus tard à la norme orthographique du français s'il le souhaite.

Voici donc de nouvelles propositions de graphie des sons du français, la première colonne donnant un aperçu de la graphie adoptée telle quelle, la seconde colonne un exemple concret d'utilisation de cette graphie, et la troisième colonne l'exemple tel qu'il est écrit selon la norme actuelle du français.

1) Les consonnes :

b	bor	bord
k	kaduk	caduque
ch	cha	chat
d	dir	dire
f	farmasi, form	pharmacie, forme
g	gar	gare
j	jardinie, garaj	jardinier, garage
gn	pagn	pagne
l	sol	sol, sole
m	matine	matinée

n	matine	matinée
ng	parking	parking
p	partir	partir
r	rar	rare
s	sortir, garsonne, Sesil	sortir, garçonnet, Cécile
t	tar	tard
v	Valeri	Valérie
z	zero, gazeu	zéro, gazeux

2) Les voyelles et semi-voyelles :

a	partir	partir
e	bebe	bébé
ê	bêle, pêr, balên, vên	bêler, père, baleine, vaine / veine
eu	peureu	peureux
â	pâr, pâti, kêr	peur, petit, coeur
i	chapitr, piano	chapitre, piano (i- devant voyelle)
y	viêy, pay	vieille, paille
o	ordur, po, vo	ordure, pot / peau, veau,...
oi	poir	poire
ou	poutr	poutre
u	but	but / butte
ui	lui	lui
à	àtàdr, vadr, àporte, àkr	entendre, vendre, emporter, ancre / encre...
ò	vò, pòpie	vont, pompier
ì	parfi, mì, pìtr	parfum, main, peintre,...
w	mwì, lwì	moins, loin

Remarque :

Les consonnes ou voyelles non prononcées ne sont pas notées évidemment, de même que les consonnes doubles.

Aucune différence n'est faite entre le [o] ouvert et le [o] fermé, comme dans la norme écrite habituelle du français, de même les sons rendus par la lettre "e" dans "le" et par les lettres "eu" dans "peur" sont rendus par le même code phonétique. Il en est de même pour les nasales rendues par les graphies "in/im/un/um/ein/eim/ain/aim" dans la norme écrite, étant donné que selon les régions en France cette distinction ne se fait plus (moi-même je suis incapable de distinguer et de produire ces sons), ce qui n'empêche pas l'intercompréhension.

2. La morphologie des mots et leurs emplois :**1) Les articles :****a) L'article défini :**

La norme écrite ne distingue que les formes suivantes : le, la , l', les. Et bien que l'on explique les règles de liaison entre l'article et le terme qui suit, nombreux sont les étudiants qui les omettent alors qu'elles sont obligatoires dans ce cas précis et permettent notamment de distinguer un terme singulier d'un terme pluriel (phonétiquement le nom et l'adjectif sont en effet identiques au singulier et au pluriel, sauf dans des cas particuliers tels que le noms masculins en -al par exemple). On pourrait donc énumérer un certain nombre de règles morphologiques fidèles aux règles de liaison.

On emploie ainsi :

- "lâ" devant un nom masculin singulier commençant par une consonne : lâ bar (le bar).
- "la" devant un nom féminin singulier commençant par une consonne : la mêt (la mêt).

mer)

- “l’” devant un nom féminin ou masculin singulier commençant par une voyelle :
l’am (l’âme), l’arbr (l’arbre).
- “le” devant un nom masculin ou féminin pluriel commençant par une consonne :
le mêt (les mers), le bar (les bars).
- “lez” devant un nom féminin ou masculin pluriel commençant par une voyelle :
lez am (lez am), lez arbr (les arbres).

NB : remarquez que dans la transcription phonétisée, les noms ont la même orthographe au singulier et au pluriel car le -s qui marque le pluriel dans la norme écrite ne se prononce pas. Seul l’article permet donc de distinguer le nombre. Quant au genre, l’ambiguïté reste ici la même que dans la norme écrite dans les cas des noms commençant par une voyelle.

b) L’article indéfini :

La norme écrite distingue les formes suivantes : un / une / des. Elle ne rend pas compte de la diversité de la prononciation de ces formes. Voici un certain nombre de règles suffisant à cela :

On emploie :

- “i” devant un nom masculin singulier commençant par une consonne : ì bar (un bar).
- “in” devant un nom masculin singulier commençant par une voyelle : ìn arbr (un arbre).
- “un” devant un nom féminin singulier commençant par une voyelle ou une consonne : un mêt (une mer), un am (une âme).
- “de” devant un nom masculin ou féminin pluriel commençant par une consonne :

de bar (des bars), de mêt (de mers).

- “dez” devant un nom masculin ou féminin pluriel commençant par une voyelle :
dez arbr (des arbres), dez am (des âmes).

NB : Alors que la distribution des articles définis et indéfinis pluriels est identique, on remarque une dissymétrie dans les emplois des formes du singulier entre les 2 articles.

c) L'article partitif :

La norme écrite retient les formes suivantes : du / de la / de l' / des.

Pour les formes phonétisées du pluriel, on voudra bien se référer à celles de l'article indéfini pluriel. Pour le singulier, on emploiera :

- “du” devant un nom masculin singulier commençant par une consonne : du vî (du vin).
- “dâ la” devant un nom féminin singulier commençant par une consonne : dâ la biêr (de la bière).
- “dâ l'” devant un nom masculin ou féminin singulier commençant par une voyelle : dâ l'o (de l'eau), dâ l'or (de l'or).

NB : remarquez la symétrie des distributions des articles définis et partitifs.

d) Les articles contractés :

Deux prépositions se contractent avec l'article défini : “à” et “de”. Pour la seconde, il suffit de se référer à l'article partitif avec lequel elle partage une identité de forme. Pour la première, voici les formes :

- “o” devant un nom masculin singulier commençant par une consonne : o bar (au bar).

- “a la” devant un nom féminin singulier commençant par une consonne : a la mêt (à la mer).
- “a l’” devant un nom masculin ou féminin singulier commençant par une voyelle : a l’o (à l’eau), a l’arbr (à l’arbre).
- “o” devant un nom pluriel commençant par une consonne : o bar (aux bars), o mêt (aux mères).
- “oz” devant un nom pluriel commençant par une voyelle : oz arbr (aux arbres), oz am (aux âmes).

e) Cas de la non-liaison entre article et nom :

Il y a un certain nombre de noms commençant dans la norme par un h- dit aspiré qui empêche toute liaison avec l’article ou l’adjectif précédents : le héros, le courageux héros. Puisque ce h- n’est pas prononcé (il n’est d’ailleurs pas non plus aspiré !), nous ne le notons pas dans notre graphie. Il convient donc de signaler aux apprenants ces quelques exceptions à l’emploi des articles. On doit dire et écrire : *lâ ero* et non *l’ero*, *lâ kourajeu ero*, et non *lâ kourajeu ero* !

f) Voici un tableau synthétique des articles :

L’irrégularité de la non-liaison entre le nom et l’article n’est pas prise en compte.

articles	masculin				féminin			
	singulier		pluriel		singulier		pluriel	
	cons	voy	cons	voy	cons	voy	cons	voy
défini	lâ	l’	le	lez	la	l’	le	lez
partitif et défini contracté (cas de “dâ”)	du	dâ l’	de	dez	dâ la	dâ l’	de	dez

défini contracté (cas de "a")	o	a l'	o	oz	a la	a l'	o	oz
indéfini	ì	ìn	de	dez	un	un	de	dez

3. Le nom et l'adjectif qualificatif :

a) *Le genre :*

Nous proposons d'édicter des règles qui expliquent la formation du masculin, en partant par conséquent de la forme féminine des noms et des adjectifs, au lieu de partir du masculin comme dans les grammaires traditionnelles. La raison en est qu'il n'est pas possible de prévoir quelle consonne va apparaître dans la prononciation du féminin si l'on part de la forme masculine, puisque cette consonne n'est pas notée dans la transcription phonétisée du masculin en fonction de notre principe selon lequel toute lettre non prononcée ne doit pas être notée. Concrètement, si l'on partait du masculin "etudià", on ne pourrait déduire le féminin "etudiât" : il faudrait apprendre systématiquement les 2 formes, ce qui représente un gros effort de mémoire que l'on peut éviter en partant du féminin. Cela suppose dans la pédagogie de cesser de traiter la forme masculine comme la forme fondamentale du lexique, ce qui implique que les entrées dans une liste de mots (simple lexique ou dictionnaire) doivent être données au féminin.

Voici donc les règles de base que l'on peut énoncer pour passer du genre féminin au genre masculin.

- En règle générale, il suffit de supprimer la dernière consonne d'un terme féminin pour en déduire la forme masculine : un etudiât / ìn etudià, fràsêz / fràsê, chinoiz / chinoi, etc.

A cela s'ajoute une série de règles annexes pour définir d'autres cas particuliers,

mais récurrents :

—A un féminin en -ên correspond un masculin en -î : la farmasiên / lâ farmasiî, la mekanisiên / lâ mekanisiî, . amerikên / amerikî.

—A un féminin en -êr correspond un masculin en -e : la boulàjêr / lâ boulàje, la fêrmiêr / lâ fêrmie.

Attention : un certain nombre de ces termes ne changent pas. Il s'agit des termes ayant pour orthographe -aire dans la norme à l'origine (la/lâ sâkretêr, la/lâ stajiêr, etc).

—A un féminin en -tris correspond un masculin en -târ : la dirêktris / lâ dirêktâr, l'aktris / l'aktâr.

—Les féminins en -euz sont à répartir entre 2 catégories selon leur forme masculine : ceux à masculin en -âr : la châteuz / lâ châtâr, la koifeuz / lâ koifâr ; et ceux à masculin en -eu : eureuz / eureu, peureuz / peureu.

—A un féminin en -on correspond un masculin en ò : kon / kò, bon / bò.

—A un féminin en -ot (avec -o ouvert) correspond un masculin en - o fermé : sot / so, viêyot / viêyo

Il convient d'énumérer les cas où aucun changement ne s'opère du féminin au masculin :

—les mots en-ist : la/lâ pianist, la/lâ portrêst

—les mots en -ik : majik, mekanik, enêrjik

—les mots en -j : rouj, saj

—les mots en -l : êspagnol, fasil, difisil

—les mots déjà finis phonétiquement par une voyelle au féminin et au masculin : bleu, marie, ami

Cette démarche a pour mérite d'éviter aux étudiants l'effort de mémoriser toutes

ces lettres non prononcées en fin de mot dans la forme écrite. A travers mon expérience d'enseignement, j'ai remarqué en effet que les étudiants ne retiennent pas cette fameuse consonne non prononcée au masculin, et qu'ensuite ils ne peuvent donc pas former (et prononcer) une forme féminine correctement. Il est intellectuellement plus facile de supprimer la dernière consonne de la forme féminine pour aboutir à la forme masculine en faisant appel à une orthographe phonétisée. De plus, le fait que certaines graphies différentes ayant la même prononciation aboutissent à des formes féminines de graphies différentes mais de prononciation identique (*mécanicien / mécanicienne* et *américain / américaine* ont les mêmes formes féminine et masculine phonétiquement, mais pas graphiquement) dans la norme est souvent déroutant pour les apprenants ! Notre transcription efface ce problème en ne tenant compte que de la phonétique. Par ailleurs, certains adjectifs dits irréguliers comme *long / longue*, *blanc / blanche* deviennent tout à coup complètement réguliers avec ce système : *lòg / lò*, *blàch / blà*. De même des anomalies orthographiques telles que *doux / douce*, *gentil / gentille* disparaissent grâce à notre système phonétisé : *dous / dou*, *jàtiy / jàti*.

Ce système a toutefois des limites, car certains termes demeurent imprévisibles, tels que par exemple *fol / fou*, certains féminins en *-ês* ayant un masculin particulier tels *kòtês / kòt*, *prîsês / prîs*, *duchês / duk*, *châsrês / chasâr*, ainsi que les noms n'ayant pas de féminin et de masculin formés sur le même radical étymologique tels les nom de parentés (*la sâr / lâ frêr*), etc. Il faut bien sûr les enseigner au fur et à mesure de leur rencontre fortuite.

Citons encore les cas particuliers de *nouvo*, *bo*, *vieu*. Il faut employer ces formes devant un nom masculin singulier commençant par une consonne : *ì nouvo blouzò*, *ì bo blouzò*, *ì vieu blouzò*. Mais il faut dire devant un nom féminin ou un nom masculin commençant par une voyelle : *un nouvêl voitur*, *un bêl voitur*, *un viêy voitur*, *ì nouvêl etudià*, *ì bêl etudià*, *ì viêy om*.

b) Le nombre :

La norme admet plusieurs graphies pour former le pluriel : soit le -s final, soit le -x final, soit encore l'invariabilité de certains noms ou adjectifs tels que "nez", "peureux" qui comportent déjà dans la graphie du singulier ce qui sert de signe du pluriel. Notons que dans la prononciation rien ne distingue un terme singulier d'un terme pluriel, excepté pour un certain nombre de termes tels que les noms masculins en -al ayant un pluriel en -aux, et d'autres en -ail ayant aussi un pluriel en -aux. Citons encore les règles du pluriel d'un nombre très limité de mots en -ou ayant un pluriel en -oux, et d'autres exceptions du genre qui font dire à certains qu'il s'agit de l'exception confirmant la règle !

En adoptant une graphie phonétisée du français, toutes ces règles deviennent caduques. Une seule suffit : pour distinguer la pluralité d'un terme donné de sa forme singulière, il suffit de recourir aux articles à leur forme pluriel. Autrement dit, le nom et l'adjectif ne portent plus de marque du pluriel (la prononciation des formes singulière et plurielle étant la même), c'est l'article qui donne au terme qu'il qualifie son sens pluriel. Observons par l'exemple :

ì chato / de chato (un château / des châteaux)

ì làdo / de làdo (un landau / des landaus)

un fam / de fam (une femme / des femmes)

ì jânou / de jânou (un genou / des genoux)

ì clou / de clou (un clou / des clous)

On remarque que nos chères exceptions s'en trouvent régularisées !

Dans le cas de noms commençant par une voyelle, il convient d'utiliser l'article adéquat selon les règles phonétiques déjà énoncées dans la partie concernant la morphologie de l'article :

ìn amà / dez amà (un amant / des amants)

un am / dez am (une âme / des âmes)

ì ero / de ero (un héros / des héros)

Nous conservons bien sûr le pluriel des noms en -al et en -ail (notés -ay dans notre système) quand il est différent du singulier, mais il faut les considérer comme des exceptions aux règles définissant la pluralité :

ì châval / de châvo (un cheval / des chevaux)

ì vitray / de vitro (un vitrail / des vitraux)

Notre règle fondée sur la réalité de la prononciation a aussi pour avantage de ne plus se poser de questions sur le pluriel des noms composés selon qu'il s'agit de deux noms, d'un nom et d'un adjectif, d'un verbe et d'un nom, etc. Tous, sauf des exceptions au nombre certainement très limité (que vous êtes invités à trouver et à me signaler) obéissent à la règle phonétisée sur la pluralité. Voyons quelques exemples éloquents sur lesquels même des natifs trébucheraient dans la norme :

ì portâ-drapo / de portâ-drapo (un porte-drapeau / des porte-drapeaux)

ì tibrâ-post / de tibrâ-post (un timbre-poste / des timbres-poste)

ì ây-dâ-bâf / dez ây-dâ-bâf (un oeil-de-boeuf / des yeux-de-boeuf)

On a souligné que c'est donc l'article qui confère au terme suivant adjectif ou substantif sa pluralité (sauf dans le cas d'une forme plurielle prononcée différemment de la forme singulière). Mais le phénomène de liaison qui explique que l'on ait les formes *de / dez*, *le / lez* pour les articles peut aussi s'appliquer entre l'adjectif et le nom. En fait, la liaison entre le nom et l'adjectif n'étant pas obligatoire puisque la liaison n'a pas pour fonction originelle d'exprimer le pluriel dans la mesure où elle peut être faite aussi au singulier (*un bon ami* peut se prononcer avec ou sans liaison, de même "ì douz ami" représente un singulier que l'on pourrait aussi prononcer "ì

“doux ami” correspondant à la norme *un doux ami*), on peut énoncer la règle suivante : dans le cas de l’expression de la pluralité, il est possible d’ajouter un -z final au nom ou à l’adjectif si le second des deux termes commence par une voyelle (mais cela n’est aucunement obligatoire, l’article étant suffisant). Ainsi :

de vieu om = de vieuz om (des vieux hommes)

dez àsiên ami = dez àsiênz ami (des anciennes amies)

de livr ànsiè = de livrâz àsiè (des livres anciens)*

*Notez que dans le cas d’un terme fini par deux consonnes prononcées distinctement, il est souhaitable d’ajouter un -â-avant le -z pour éviter des difficultés de prononciation si l’on veut opérer la liaison correctement.

Notons pour finir quelques exceptions que la graphie phonétique permet de prononcer comme il faut (en effet la graphie de la norme ne rend absolument pas compte de la prononciation différente entre le singulier et le pluriel, sur laquelle trébuche nombre d’étudiants : comparez vous-mêmes) :

in ây / dez yeu un oeil / des yeux

in bâf / de beu un boeuf / des boeufs

in os / dez o un os / des os

4. Les nombres :

a) *Les adjectifs numériques cardinaux :*

En voici la liste lorsqu’ils sont employés seuls, c’est-à-dire sans autre terme (qu’ils déterminent eux-mêmes) les suivant dans la phrase.

- | | | | | |
|--------|----------|--------------|---------------|----------------|
| 1. in | 11. ôz | 21. vit e in | 31. trât e in | 41. karât e in |
| 2. deu | 12. douz | 22. vit deu | 32. trât deu | 50. sikât |

3. troi	13. trêz	23. vît troi	33. tràt troi	51. sikât e ì
4. katr	14. katorz	24. vît katr	34. tràt katr	60. soisât
5. sîk	15. kîz	25. vît sîk	35. tràt sîk	61. soisât e ì
6. sis	16. sêz	26. vît sis	36. tràt sis	70. soisât dis
7. sêt	17. di sêt	27. vît sêt	37. tràt sêt	71. soisât e òz
8. uit	18. diz uit	28. vît uit	38. tràt uit	80. katrâ vî
9. nâf	19. diz nâf	29. vît nâf	39. tràt nâf	81. katrâ vî ì
10. dis	20. vî	30. tràt	40. karât	90. katrâ vî dis
				91. katrâ vî òz
100. sà	1000. mil	11000. òz mil		
101. sà ì, etc.	2000. deu mil	100000. sà mil		
200. deu sà	3000. troi mil	1000000. ì miliò		
300. troi sà	4000. katrâ mil	1000000000. ì miliar		
400. katrâ sà	5000. sî(k) mil			
500. sî sà	6000. si mil			
600. si sà	7000. sêt mil			
700. sêt sà	8000. ui mil			
800. ui sà	9000. nâf mil			
900. nâf sà	10000. di mil			

L'utilisation de la graphie phonétisée permet de se débarrasser des règles d'orthographe concernant les nombres "cent", "vingt", "million" et "milliard", royalement ignorée par les apprenants non francophones aussi bien que par les francophones eux-mêmes !

Examinons les modifications de la prononciation des nombres lorsqu'ils sont

suivis d'un autre terme qu'ils déterminent.

1. cf l'article indéfini
2. on dit "deu" devant une consonne (deu frui) et "deuz" devant une voyelle (deuz om)
3. on dit "troi" devant une consonne (troi frui) et "troiz" devant une voyelle (troiz om)
4. on dit "katrà" devant une consonne (katrà frui) et "katr" devant une voyelle (katr om)
5. on dit généralement "sì" devant une consonne (sì frui)
6. on dit "si" ou "sis" devant une consonne (si frui / sis frui) et "siz" devant une voyelle (siz om)
7. pas de changement phonétique
8. on dit "ui" ou "uit" devant une consonne (ui frui / uit frui) et "uit" devant une voyelle (uit om)
9. pas de changement phonétique habituellement, mais on dit "nâv à" (neuf ans).
10. on dit "di" ou "dis" devant une consonne (di frui / dis frui) et "diz" devant une voyelle (diz om)
20. on dit "vì" devant une consonne (vì frui) et "vì" ou "vît" devant une voyelle (vì om / vît om)
100. on dit "sà" devant une consonne (sà frui) et "sât" devant une voyelle (sât om)

NB : notons que les termes substantifs ou adjectivaux suivant les adjectifs numériques cardinaux (à partir de 2) marqués par un-s ou un-x final dans la norme pour signifier le pluriel ont simplement la même forme que leur singulier en fonction des règles définissant la pluralité énoncées plus tôt : ì frui, deu frui, troi frui, etc.

Mais : ì châval, deu châvo, troi châvo, etc.

· Alors que le terme déterminé par l'adjectif numéral cardinal suit directement ce dernier en général, notons que la préposition "dâ" est nécessaire entre le nombre et le terme qu'il détermine dans le cas de "miliò" et "miliar" : ì miliò dâ dolar, ì miliar dâ dolar.

b) les adjectifs numériques ordinaux :

En voici une liste :

1 er.	prêmiè/premiêr
2 eme.	deuziêm, sâgò/sâgòd
3 eme.	troiziêm
4 eme.	katriêm
5 eme.	sikiêm
6 eme.	siziêm
7 eme.	sêtiêm
8 eme.	uitiêm
9 eme.	nâviêm
10 eme.	diziêm
11 eme.	òziêm
etc.	

On remarque qu'excepté pour les deux premiers chiffres de la série possédant une forme masculine et une forme féminine distincte, tous les autres nombres ont une seule forme pour les deux genres.

5. Les adverbes :

Nous n'aborderons que les adverbes formés avec le suffixe -ment dans la

norme.

La règle de formation des adverbes s'énonce ainsi : il faut ajouter le suffixe -mà à la forme féminine de l'adjectif que l'on considère d'ailleurs comme la forme primordiale de tout substantif ou adjectif dans notre essai (bon / bonmà, fasil / fasilmà, gràd / gràdmà, etc.). Quant aux adjectifs terminés par -àt, ils remplacent cette terminaison par le suffixe adverbial -amà (kuràt / kuramà).

6. Le degré des adjectifs :

Nous ne donnons que les tournures les plus fréquentes :

- le comparatif d'égalité : aussi... que / osi... kâ
- le comparatif de supériorité : plus... que / plu(s)... kâ
- le comparatif d'infériorité : moins... que / mwì... kâ
- le superlatif de supériorité : le plus, la plus, les plus / lâ plu(s), la plu(s), le plu(s)
- le superlatif d'infériorité : le moins, la moins, les moins / lâ mwì, la mwì, le mwì

Notons quelques exceptions fréquentes elles aussi :

- comparatif et superlatif de supériorité de "bon / bô" : mêtâr, lâ mêtâr
- comparatif de supériorité de "movêz / movê" : pir.

7. Les démonstratifs :

a) *Les adjectifs démonstratifs :*

On devrait utiliser selon nos principes :

- *sâ* devant un nom masculin singulier commençant par une consonne : *sâ gato* (ce gâteau).
- *sêt* devant un nom masculin singulier commençant par une voyelle ou devant tout nom féminin singulier : *sêt om* (cet homme), *sêt foi* (cette fois), *sêt am* (cette

âme).

- *se* devant un nom masculin ou féminin pluriel commençant par une consonne : *se gato* (ces gâteaux), *se fam* (ces femmes).
- *sez* devant un nom masculin ou féminin pluriel commençant par une voyelle : *sez om* (ces hommes), *sez am* (ces âmes).

Toutes ces formes peuvent être complétées par les particules *si* et *la* postposées au nom auquel elles sont reliées par un trait d'union : *sez om-si* (ces hommes-ci), *cêt fam-la* (cette femme-là), etc.

b) *Les pronoms démonstratifs :*

On utiliserait :

- *sâlui-si / sâlui-la* pour un nom masculin singulier.
- *seu-si / seu-la* pour un nom masculin pluriel.
- *sêl-si / sêl-la* pour un nom féminin singulier ou pluriel.
- *sâ* (réduit à *s'* devant le verbe être) ou *sâsi / sâla* comme pronom neutre

On remarque que pour le pronom il n'y a pas de distinction singulier / pluriel au féminin.

8. Les possessifs :

a) *Les adjectifs possessifs :*

En voici un tableau :

masculin singulier commençant par consonne	masculin ou féminin singulier commençant par une voyelle	féminin singulier commençant par une consonne	masculin ou féminin pluriel commençant par une consonne	masculin ou féminin pluriel commençant par une voyelle
mò	mòn	ma	me	mez
tò	tòn	ta	te	tez

sò	sòn	sa	se	sez
notr(â)	notr	notr(â)	no	noz
votr(â)	votr	votr(â)	vo	voz
lâr	lâr	lâr	lâr	lârz

Ce tableau a l'avantage de mettre en lumière la liaison opérée entre le possessif et le nom, souvent négligée par l'apprenant alors qu'elle est obligatoire.

b) Les pronoms possessifs :

masculin singulier	masculin pluriel	féminin singulier	féminin pluriel
lâ miî	le miî	la miên	le miên
lâ tiî	le tiî	la tiên	le tiên
lâ siî	le siî	la siên	le siên
lâ notr	le notr	la notr	le notr
lâ votr	le votr	la votr	le votr
lâ lâr	le lâr	la lâr	le lâr

Remarquez que seul l'article permet de distinguer le singulier du pluriel comme c'est le cas pour les noms et les adjectifs qualificatifs. Mais le genre n'est pas toujours distingué, comme c'est le cas dans les formes plurielles *le notr*, *le votr*, *le lâr*, de même que dans la norme d'ailleurs.

9. Les indéfinis :

Nous n'abordons ici que le cas unique de "tout" ayant un intérêt particulier du point de vue de la morphologie et de la phonétique, les autres indéfinis ne présentant pas de caractéristiques phonétiques qui empêchent qu'on ne les traite comme de simples adjectifs ou noms (dans le cas des pronoms).

Ce mot aux multiples fonctions et sens est particulièrement intéressant. Ainsi, en tant qu'adjectif suivi d'un article et d'un nom, on aura les formes suivantes :

- *tou* au masculin singulier ou pluriel : *tou lâ mòd* (tout le monde), *tou le jour* (tous les jours)
- *tout* au féminin singulier ou pluriel : *tout la journe* (toute la journée), *tout le nui* (toutes les nuits)

A travers ces exemples on voit bien que les problèmes d'orthographe de cet adjectif sont gommés et que c'est l'article qui nous informe sur la nature plurielle ou non du groupe nominal.

En tant qu'adjectif suivi directement d'un nom sans article défini, on aura les formes :

- *tou* suivie d'un nom masculin singulier commençant par une consonne : *tou profèsiònel* (tout professionnel).
- *tout* suivie d'un nom féminin singulier ou d'un nom masculin singulier commençant par une voyelle : *tout fam* (toute femme), *tout am* (toute âme), *tout om* (tout homme).

Il en est de même que précédemment pour le sens adverbial de "tout" : *tou nu*, *tout abiye*, *tout nu* (tout nu, tout habillé, toute nue).

"Tout" en tant que pronom neutre prend la forme *tou* (*t*) selon qu'il y a liaison ou non avec le terme suivant : *tou va byì*, *tout ê fini*.

En tant que pronom pluriel, il a les formes *tous* (tous) et *tout* (toutes).

Voici un tableau reprenant ce qui vient d'être exposé sommairement :

en tant qu'adjectif, associé à l'article défini	en tant qu'adjectif, associé directement au nom (toujours singulier)	en tant qu'adverbe modifiant un adjectif	en tant que pronom
<i>tou</i> + masc sing	<i>tou</i> + masc (consonne)	<i>tou</i> + masc (cons)	

tout + fém sing	tout + fém/masc (voy)	tout + fém/masc (voy)	
tou + masc pl			tous (masc pl)
tout + fém pl			tout (fém pl)
			tou(t) [neutre sing]

10. Les mots interrogatifs et exclamatifs :

a) Les adjectifs interrogatifs et exclamatifs :

Au lieu des quatre formes quel / quelle / quels / quelles, nous proposons les deux formes :

- kêt suivie d'un nom singulier ou d'un nom pluriel commençant par une consonne : kêt bo chato ! (quel beau château ! / quels beaux châteaux !), kêt bêl flâr ! (quelle belle fleur ! / quelles belles fleurs !).
- kêtz devant un nom pluriel commençant par une voyelle : kêtz arêgne oribl ! (quelles araignées horribles !), kêtz àfâ oribl ! (quels enfants horribles !).

b) Les pronoms interrogatifs et exclamatifs :

On propose les formes :

- lâkêt au masculin singulier.
- lakêt au féminin singulier
- lekêt(z) au pluriel des deux genres, avec liaison possible.

Citons aussi :

- kwa (quoi), kê (que), k'ês-kê (qu'est-ce que)
- ki (qui), ki ês-kê (qui est-ce que), ki ês-ki (qui est-ce qui)

NB : Les adverbes interrogatifs et exclamatifs ne présentent pas de formes

intéressantes phonétiquement parlant. Notons néanmoins la liaison de l'adverbe interrogatif *komà* prononcé *komàt* dans l'expression *komàt ale-vu* (comment allez-vous ?), la liaison étant peu courante en dehors de celle souvent facultative avec le gallicisme *ês-kâ* (est-ce que) : *komà(t) ês-kâ* (comment est-ce que), *kàt ês-kâ* (quand est-ce que), etc.

11. Les pronoms relatifs :

En voici une liste : *ki* (qui), *kâ/k'* (que/qu'), *kwa* (quoi), *dò/dòt* (dont), ou (*où*), *lâkêl / lakêl / lekêl [z]* (lequel / laquelle / lesquels / lesquelles).

12. Les pronoms personnels :

a) *Les pronoms personnels sujets :*

En voici une liste :

jâ (*j'* devant voyelle)

tu

il pour le masculin

êl pour le féminin

ò (*òn* devant voyelle)

nu (*nuz* devant voyelle)

vu (*vuz* devant voyelle)

il (*ilz* devant voyelle) pour le masculin

êl (*êlz* devant voyelle) pour le féminin

b) *Les pronoms personnels d'objets directs :*

mâ (*m'* devant voyelle)

tâ (*t'* devant voyelle)

lâ (*l'* devant voyelle) pour le masculin

la (*l'* devant voyelle) pour le féminin

sâ (*s'* devant voyelle) pour le masculin et le féminin, ainsi que pour le singulier et le pluriel

nu (*nuz* devant voyelle)

vu (*vuz* devant voyelle)

le (*lez* devant voyelle) pour le masculin et le féminin

c) Les pronoms personnels d'objets indirects :

On indique seulement les formes distinctes des précédentes, i. e. celles de la 3eme personne.

lui pour le masculin et le féminin singulier

leur pour le masculin et le féminin pluriels

d) Les pronoms personnels toniques :

moi

toi

lui

ël

nu

vu

eu

ël

NB : lorsque ces pronoms sont employés avec "osi" (aussi), tous les pronoms du pluriel peuvent prendre une forme de liaison et se prononcer avec un -z final : euz osi, nuz osi, êlz osi, vuz osi.

D'autres pronoms personnels :

à / àn [devant voyelle] (en)

i (y)

e) Succession des pronoms et incidences sur la prononciation et la graphie :

Lorsque 2 pronoms se suivent, il peut se produire une altération de certains des pronoms qui ont tendance à fusionner dans la prononciation en particulier lorsque le verbe commence par une consonne, mais il s'agit d'un phénomène de la langue parlée non soutenue. Toutefois, nous avons trouvé intéressant d'en parler ici.

Ainsi, dans le cas du pronom sujet suivi d'un pronom complément d'objet direct, les pronoms comprenant la voyelle -e ont tendance à supprimer ce -e (-â dans notre transcription) dans la prononciation. Nous proposons de fusionner certains pronoms entre eux lorsque c'est le second des deux qui est altéré et de ne pas fusionner les deux pronoms dans les autres cas (des formes fusionnées existaient d'ailleurs en ancien français). On aura donc les formes suivantes :

- *jâm râgard* ou *j'mâ râgard* pour *jâ mâ râgard* (je me regarde)
- *ch' tâ veu* pour *jâ tâ veu* (je te veux)
- *jâl veu* (accent mis sur le sujet) ou *j'lâ veu* (accent mis sur l'objet) pour *jâ lâ veu* (je le veux).
- *j' la veu* pour *jâ la veu* (je la veux)
- *j'vuz à veu* pour *jâ vuz à veu* (je vous en veux)
- *j'le veu* pour *jâ le veu* (je les veux)

- *tum veu* pour *tu mâ veu* (tu me veux)
- *tut râgard* pour *tu tâ regard* (tu te regardes)
- *tul veu* pour *tu lâ veu* (tu le veux)

- *im rãgard* pour *il mã rãgard* (il me regarde ou ils me regardent)
- *it rãgard* pour *il tã rãgard* (il te regarde ou ils te regardent)
- *i nu rãgard* pour *il nu rãgard* (il nous regarde ou ils nous regardent)
- *i vu rãgard* pour *il vu rãgard* (il vous regarde ou ils vous regardent)
- *i le rãgard* pour *il le rãgard* (il les regarde ou ils les regardent)

- *ẽm rãgard* pour *ẽl mã rãgard* (elle me regarde ou elles me regardent)
- *ẽt rãgard* pour *ẽl tã rãgard* (elle te regarde ou elles te regardent)
- *ẽ nu voi* pour *ẽl nu voi* (elle nous voit ou elles nous regardent)
- *ẽ vu voi* pour *ẽl vu voi* (elle vous voit ou elles vous voient)
- *ẽ le voi* pour *ẽl le voi* (elle les voit ou elles les voient)

- *nut rãgardò* pour *nu tã rãgardò* (nous te regardons)
- *nul rãgardò* pour *nu lã rãgardò* (nous le regardons)

- *vum rãgarde* pour *vu mã rãgarde* (vous me regardez)
- *vul voule* pour *vu lã voule* (vous le voulez)

On remarque que les possibilités d'altération et de fusion des pronoms entre eux sont moins nombreuses dans le cas de *tu*, *nu* et *vu*. On pourrait faire le même genre d'inventaire avec les pronoms indirects, ou encore en combinant à la fois pronoms directs et indirects. On aurait ainsi des formes telles que : *jãt lã don* ou *chtãl don* pour *jã tã lã don* (je te le donne)! Je vous laisse le soin de dresser la liste de ces formes vous-mêmes. . .

Il y aurait certainement encore de quoi approfondir concernant l'étude de la grammaire orale de la langue et sa transcription phonétisée, mais nous avons jugé

qu'il était suffisant de s'en tenir là à un premier stade d'apprentissage de la langue auprès des débutants. Un autre article fera bientôt l'objet d'une proposition de transcription de la conjugaison des verbes qui déroute et décourage autant qu'il se peut nos étudiants.

Nous espérons que vous avez lu cet article avec ouverture, en ne vous désolant pas pour le sort malheureux que j'ai réservé ici à notre langue bien aimée. Si de telles graphies vous choque, je vous invite à vous plonger dans le passé de notre langue, à une époque où celle-ci n'était pas encore régentée par l'Académie Française, à l'époque de l'ancien français qui partage avec notre système phonétisé du français moderne un certain nombre de ressemblance ! Il s'agit de l'époque où même les troubadours écrivaient *fame* sans supprimer à ce concept une once de féminité ! Il s'agit d'une époque où la graphie ne distinguait pas la préposition *a* de la forme verbale *a* (d'avoir) ! Il s'agit d'une époque où *peureu* concurrençait *peureus* ! Et croyez-vous que les lettrés en aient souffert véritablement ? Ils n'en étaient pas moins savants que ceux de notre époque. . .